

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers:

en exercice: 11

présents : 9

votants : 9

L'an deux mil vingt deux

le: 20 septembre

le Conseil Municipal de la commune de PAUNAT

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie, sous la présidence de M. MARC Didier

Date de convocation du Conseil Municipal: 15.09.2022

**PRESENTS**: MARC - MODOLO - PEYROT - BOURDIER -  
GAVOUYERE - GARRIGUE - GENSOU - VAILLANT - VOS

**ABSENT**: DELMARES - LETELLIER

**Secrétaire de Séance** : VAILLANT Catherine

**OBJET : Concessions cimetière**

Le Maire propose au niveau du cimetière :

- De modifier la durée des concessions funéraires, seuls des contrats de 15 ans et 30 ans seront proposés afin de permettre une rotation plus rapide des concessions dans le cimetière qui risque d'être assez rapidement confronté à un manque de place.
- De fixer une durée unique pour les urnes de 30 ans
- Une nouvelle tarification : concession 15 ans = 120 € le m<sup>2</sup>  
concession 30 ans = 160 € le m<sup>2</sup>  
urne = 550 €

Ces tarifs seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE les propositions mentionnées ci-dessus concernant la durée et le tarif des concessions.
- MANDATE le Maire pour l'application de ces nouvelles mesures.

Certifié exécutoire

Fait et délibéré en Mairie,  
Affiché le 22.09.2022

Le Maire : Didier MARC

